

C.M du : 23/11/2017

- * Accompagnement de la Sté SNSI contrôle de la sécurité incendie (extincteurs, centrale incendie, alarme) temps passé 9H en 2 jours.
- * Levées de réserves de la Sté SOCOTEC (contrôle de la sécurité électrique des bâtiments publics de la commune) en salle du boulodrome, temps passé : 3H. Remplacement de 2 blocs de sécurité + 1 télécommande dans le couloir de l'aille gauche de la C.d.C ainsi que 2 autres blocs dans la salle de réunion, temps passé 1 journée.
- * Foyer municipal : remise en place de l'applique à led par SPIE. Essai de dépannage de la centrale incendie. Carte mère HS. Demande de devis pour le remplacement
- * Sono du village en panne. Appel de la Sté SPIE pour le dépannage des haut-parleurs, fait pour la première partie. Dans la seconde tranche un câble est abîmé et coupé. Demande de devis
- * La Sté SPIE est venue remplacer la centrale incendie au foyer municipal (coût total de l'opération 1668£)
- * Rebouchage au goudron des trous des rues du village
- * Coupage des roseaux et d'une grande partie des cyprès au niveau des bassins de la station d'épuration
- * Nettoyage et préparation des cimetières pour la Toussaint
- * Remplacement de 10 tubes néons 18w à l'école maternelle
- * Remplacement d'1 tube néon 68w + 1 interrupteur double à l'école primaire
- * Remplacement de 5 spots leds dont 1 transfo électronique à l'accueil de la mairie
- * Remplacement de 2 spots leds au secrétariat de la mairie
- * Repeint tous les passages piétons de la traversée du village
- * Réparation du compresseur de l'atelier municipal
- * Retrait de 7 souches de cyprès par raboutage dans le cimetière neuf par la Sté arbo-paysage (coût de l'opération 665£ HT)
- * Problème d'arrivée d'eau dans les cimetières. Après recherche, retrait du sable et gravillon au niveau du robinet du vieux cimetière. Réparation d'une fuite d'eau souterraine à côté de la fontaine du cimetière neuf. Mais le fait d'avoir fermé et

rouvert la vanne d'arrêt principale cela à bouché le tuyau d'arrivée d'eau. Demande d'intervention de TPAL dans le cadre de la garantie des travaux précédent. Fait rapidement. Mais quelques heures après, une nouvelle fuite souterraine est apparue au milieu de la chaussée d'accès au cimetière neuf. Nouvelle intervention de TPAL, réparation effectuée.

* Pose d'un compteur d'eau à la station d'épuration. Constatation d'une énorme consommation d'eau : 3 M3/jour au lieu de 104 L/jour. Nous avons demandé à la Sté SALES de venir régler le relais de commande de l'électrovanne du dégrilleur pour vendredi 24/11/2017. Reçu le rapport de contrôle de la STEP avec les compliments de l'organisme de contrôle pour le bon fonctionnement de la station.

* Utilisation d'une nacelle pour couper des cyprès par le cimetière, mais aussi pour couper l'acacia mort devant la salle du boulodrome et élagage d'une grosse branche dépassant dangereusement haut dessus de RD611 au niveau de la parcelle de Mr JADOIN. Elagage également des platanes vers Mrs RIOS, GARRAS, et à la Couverte.

* Réception du tractopelle : Amélioration du chemin de Guignole. Démolition de l'ancien vestiaire du stade devenu insalubre. Déplacement des contenaires de la rue Croix Rousse vers la rue des Tonneliers en vue des travaux de remise en état du réseau d'égout et quelques branchements d'eau potable prévu début janvier 2018 et nettoyage complet du cimetière annexe.

Vie scolaire (CM 23/11/2017) :

Nous avons reçu Mme Astruc, architecte, au sujet du projet classe-cantine. Pour des questions réglementaires, elle nous propose la salle de classe à l'étage et la cantine au rez-de-chaussée. Actuellement le rez-de-chaussée est divisé en 2 parties : 1 salle de classe GS-CP et 1 salle de Si nous voulons monter la cantine à l'étage nous devons installer un ascenseur. Vu le coût d'un ascenseur, Mme Astruc nous propose donc de monter la salle de classe car du moment qu'une salle de classe au rez-de-chaussée nous pouvons mettre une autre classe à l'étage. En cas d'enfant en état d'handicap nous pourrions échanger les salles. Le projet a été estimé à par l'architecte. Nous réaliserons donc le projet en régie. Les employés techniques comme casser et à désencombrer l'étage pendant les vacances de Noël. Nous avons revu les plans. Daniel et Patrick car les plans de l'architecte ne nous convenaient pas (accès handicapé qui toute la cour sans laisser d'issue par cette même cour, il fallait rentrer dans une salle de classe accéder à la deuxième...)

Je me suis rendue au conseil d'école vendredi 17 novembre et les enseignants de Thézan et Montsérét s'impatientent ! Je leur ai expliqué que nous ferions les travaux en régie mais qu'il fallait attendre toutes les autorisations pour commencer les travaux et qu'avec un employé comme arrêt maladie c'était plus compliqué...

En ce qui concerne la demande de Mme Le Goff pour « agrandir » sa cour (PS-MS) en enlevant les bacs à fleurs et en détruisant les anciens WC, les bacs ont été enlevés immédiatement mais la démolition des WC se fera plus tard car comme le lui a expliqué Sébastien Gilabert, c'est un chantier car la structure est en béton armé et donc difficile à détruire.